









- La compliance, un outil au service de l'économie numérique européenne ? Pierre GARELLO, Professeur d'économie, Aix-Marseille School of Economics
- Les arbitrages réglementaires au risque de la capture réglementaire Emmanuel MARTIN, Économiste, Aix-Marseille Université

12h30 Déjeuner

14h-16h: La concurrences des modèles normatifs

Sous la présidence de Romain LE BOEUF, Professeur de droit public, CERIC, UMR DICE, Aix-Marseille Université

Panel 1 : Approche matérielle

• Plateformes numériques versus puissance publique européenne : une concurrence normative ?

Régis LANNEAU, Maître de conférences en droit public, CRDP, Université Paris Nanterre

• Les communs numériques, un modèle économique alternatif pour l'UE ? Jean CATTAN, Docteur en droit public, Secrétaire général du Conseil du numérique

Panel 2: Approche territoriale

- La politique de concurrence du numérique aux Etats-Unis Pauline TROUILLARD, Docteure en droit public, Enseignante-chercheuse, Université de Rennes
- Le juge constitutionnel français face à la régulation européenne du numérique Jérémy MARTINEZ, Maître de conférences en droit public, Université Paris Dauphine-PSL
- La diversité des systèmes de régulation de l'économie numérique à l'épreuve de la coopération internationale

Pierre-Jean THIL, ATER en droit privé, Université Toulouse Capitole ; Doctorant, Université Autonome de Barcelone

Débats

16h: Discours de clotûre

Penser la régulation de l'économie numérique à l'aune du droit global Benoît FRYDMAN, Professeur, Directeur du Centre Perelman de philosophie du droit, Université Libre de Bruxelles



21-22 novembre 2024 Faculté de droit et de science politique Salle des Actes

Jeudi 21 novembre 2024

12h45 - Accueil

13h30 - Discours d'ouverture

Jean-Baptiste PERRIER, Doyen de la Faculté de droit et de science politique Ève TRUILHÉ, Directrice de recherche CNRS, CERIC, UMR DICE, Aix-Marseille Université

13h45 - Propos introductifs

Claire MONGOUACHON, Maîtresse de conférences en droit public, CERIC, UMR DICE, Aix-Marseille Université

14h-16h : La fabrique du modèle de l'Union

Sous la présidence de Nathalie RUBIO, Professeure de droit public, CERIC, UMR DICE, Aix-Marseille Université

Panel 1 : La vision de l'Union européenne

• Le concept de souveraineté numérique : genèse et portée normative en droit de l'Union

Francesco MARTUCCI, Professeur de droit public, Centre de droit européen, Université Paris Panthéon-Assas

- L'Europe numérique : puissance réglementaire ou puissance technologique ? Sarah GUILLOU, Économiste, Directrice du Département de Recherche Innovation et Concurrence, OFCE, Sciences Po
- Quels leviers pour une politique industrielle européenne en matière numérique ? Bruno DEFFAINS, Professeur d'économie, Université Paris Panthéon-Assas

Panel 2 : L'action de la Commission européenne

- La Commission européenne et le «tournant régulatoire» en matière numérique Céleste BONNAMY, Maîtresse de conférences en science politique, Université de Lille
- La mise en oeuvre du Digital Markets Act par la Commission européenne : un point de vue interne

Judith NAYBERG, DG Competititon, Commission européenne

• La reconfiguration des services de la Commission européenne pour une Europe numérique

Mehdi MEZAGUER, Maître de conférences en droit public, Université Côte d'Azur

Débats

16h30-18h30 : L'évolution du modèle de concurrence

Sous la présidence de Claire MONGOUACHON, Maîtresse de conférences en droit public, CERIC, UMR DICE, Aix-Marseille Université

Panel 1 : Un droit spécial de la concurrence ?

• Le traitement concurrentiel des données de masse Vincent GIOVANNINI, Maître de conférences en droit privé, CERCRID, Université Jean Monnet Saint-Etienne • L'efficacité des outils du droit de la concurrence est-elle remise en cause avec l'entrée en vigueur du Digital Markets Act ?

Walid CHAIEHLOUDJ, Professeur de droit privé, Université Côte d'Azur

• Vers un droit de la concurrence du numérique ?

Marie CARTAPANIS, Maître de conférences en droit privé, CDE, Aix-Marseille Université

Panel 2 : Un retour aux fondamentaux du droit économique ?

• La règle de droit européen de la concurrence à l'épreuve de la régulation du secteur numérique : approche formelle ou approche par les effets ?

Maya-Salomé GARNIER, Docteure en droit privé, Enseignante contractuelle, CDE, Aix-Marseille Université

• La rationalité économique de la distinction ex post-ex ante en matière de régulation du secteur numérique

Frédéric MARTY, Chargé de recherche CNRS en économie, GREDEG, Université Côte d'Azur

Débats

Vendredi 22 novembre 2024

9h - Accueil

9h30-12h30 : La régulation sectorielle des activités numériques Sous la présidence d'Aurore LAGET-ANNAMAYER, Professeure de droit public, Université Paris Dauphine-PSL

Panel 1: Analyses sectorielles

 La méthode et les enjeux liés à la régulation européenne de l'intelligence artificielle

Brunessen BERTRAND, Professeure de droit public, Chaire Jean Monnet DataGouv, Université de Rennes 1

- Économie et modèle de gouvernance de la donnée dans l'Union européenne Frédéric LAURIE, Maître de conférences en droit public, LID2MS, Aix-Marseille Université
- La régulation européenne des données de santé Estelle BROSSET, Professeure de droit public, CERIC, UMR DICE, Aix-Marseille Université
- L'influence du numérique sur la politique européenne des consommateurs Anne-Marie DE MATOS, Maître de conférences en droit privé, LID2MS, Aix-Marseille Université

Panel 2: Enjeux transversaux

• La transposition du modèle de régulation sectorielle ex ante dans le secteur du numérique

Arnaud SÉE, Professeur de droit public, CRDP, Université Paris Nanterre